

## Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 11/03/2020

**Présents** : Gaétan, Michel, Oliver, Régis, Damien, Audrey, Grégoire, Carole, Claire, Mathias, Serge

**Absent** : Aurélien

**Secrétaire de séances** : Audrey

**Ordres du jour** :

- Communication au sein du CD
- Retour sur le CT92
- Prêt du matériel
- Les 30 ans du club
- Le pique-nique lors des sorties en falaise
- Bulletin d'inscription
- Bilan de l'AG du 05/02/2020
- Accueil des non-adhérents au club
- Alpinisme

### 1. Communication au sein du CD

**Oliver** a remis en cause le mode de communication du club en proposant une fiche de communication. Il a exigé que le terme « procès-verbal » remplace celui de « compte- rendu » ce qui a été accepté par le **Comité Directeur**. Il a également remis en cause le dernier compte-rendu du CD car nous avons oubliés d'indiquer que nous n'achetions pas de visseuses à chocs à la suite d'un vote majoritaire contre du Comité Directeur pour cet achat.

**Grégoire** et **Carole** ont remis en cause l'action d'Oliver d'avoir envoyé un mail aux adhérents sans l'accord du CD.

### 2. Retour du dernière CT92

**Carole** et **Mathias** étaient présent à la dernière réunion du CT92.

Le CT92 est très orienté compétition avec une équipe départementale pour les jeunes, au sein du club cela est géré par **Jean-Christophe BERTRAND** car son fils Augustin BERTRAND fait partie de l'équipe.

Le club doit former de nouveaux juges en plus de Gilles DUBERTRET, le règlement prévoit 1 juge pour 3 jeunes envoyés en compétition. Une amende financière sera appliquée si les quotas ne sont pas respectés par les clubs.

Le CT92 cherchait des bénévoles mais le club ne s'est pas porté volontaire

Des subventions sont possibles grâce à des appels à projets, peu de clubs ont utilisé ces aides l'an dernier. **Grégoire** propose de créer une banque d'idées de projets pour pouvoir mieux répondre aux appels à projets.

Un point sur la sécurité en salle a été fait et le CT92 à fortement insisté dessus.

### 3. Prêt matériel

**Régis** travaille actuellement sur la question et pense faire une proposition sur son nouveau fonctionnement d'ici un mois.

**Régis** doit proposer des dates pour planifier le check annuel du matériel.

**Carole** propose de mettre au courant les Responsables des séances libres qu'aucun matériel en dehors de crashpad peuvent être empruntés. Un message sera envoyé à tous les Responsables des séances libres.

### 4. 30 ans du club

En 2020, le club d'escalade de Clamart fête ses 30 ans, pour cela **Gaétan** a proposé d'organiser un événement pour les célébrer. L'idée a été approuvée à l'unanimité par le **Comité Directeur**.

**Organisateurs** : Gaétan, Régis, Damien, Audrey, Carole, Grégoire et Mathias.

**Date** : début Octobre un samedi soir à la place du pot des nouveaux

### 5. Pique-niques sortis

**Carole** a proposé de supprimer les barbecues lors des sorties falaises car dans certains lieux il y a un manque de place ou de temps pour le faire dans des conditions optimales. Elle propose de le remplacer par des sandwiches, le club s'engage à acheter des quoi les faire pour un coup de 4€ par personne.

La proposition a été acceptée par le **Comité Directeur** à l'unanimité, en laissant la possibilité d'organiser un barbecue lors de la première sortie en falaise de l'année à St Maximien car le terrain s'y prête.

### 6. Bulletin d'adhésion

Les bulletins d'adhésion pour la saison 2020/2021 doivent être prêts pour mi-Juin. Ils devront être mis à jour en fonction du nouveau règlement intérieur et du droit à l'image.

La totalité des inscriptions devraient se dérouler en ligne via HelloAsso.

Le **Comité Directeur** a décidé de faire un nouveau règlement intérieur car l'ancien est officiellement perdu. Les personnes volontaires sont **Mathias, Damien, Audrey et Claire**.

Le cours supplémentaire pour les jeunes le samedi matin est en cours de discussion.

### 7. Bilan sur l'AG

L'AG s'est tenue le 5 Février 2020 dans la « Salle Bleue » à la Maison des Sports, Place Hunebelle à Clamart. Le lieu est plus adéquat pour ce genre de rassemblement que dans le gymnase. Le nombre de participants à l'AG est constant d'année en année.

Il a été proposé que l'an prochain se soit Gilles et Laurent qui présentent le weekend adulte et que les inscriptions se fassent à la fin. Cette réunion doit avoir lieu à un autre moment que lors de l'AG.

## 8. Accueil non adhérent au club

La question de l'accueil des personnes non adhérentes au club a été soulevée. Deux cas ont été distingués :

- Les licenciés FFME ou CAF peuvent venir gratuitement, ils doivent se faire connaître et demander l'autorisation auprès du responsable du créneau. Il faut que cela reste ponctuel et non au détriment des personnes du club présentes.
- Le cas des personnes non FFME reste encore à clarifier.
  - o Il a été proposé que les personnes doivent prendre une licence découverte payante et que les enfants sont dispensés de cette licence. L'autorisation de grimper se fait par l'aval du responsable de séance. Le **Comité Directeur** n'a pas statué sur ce cas.

**Damien** doit se renseigner sur la licence découverte gratuite.

Un paragraphe dans le règlement intérieur doit être fait sur ce sujet

## 9. Alpinisme

**Michel** a envoyé la présentation au CD.